BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Floyd Clayton à Irène Mack ; Paul Marshall à Olivia Stewart ; Jos. F. Roth a Alice Bonnett ; Ludwig Wassermann à Main Deiery.

NAISSANCES.

Mmes A. D. Smith, une fille ; Anselm Wetzka, une fille ; Jules B. Monroe, un garçon ; Marcel Duvielh, une fille ; H. J. Bandin, une fille ; Frank E. Spies, un garçon ; A. Scontrino, une fille ; Frank Picolo, une fille ; Aug Kamm, une fille ; Jos. J. Fahrenholtz, un garçon ; Chas J. O'Neil, une fille ; Jos. Hasemann, un garçon.

DECES

John Chapman, 48 ans, 1222 Howard : James W. Scott, 39 ans, Covington, Lne ; Chas Stevens, 2 ans, 3325 Troisième ; Rosina C. Dun 2 ans, 4706 S Carrollton ; Edw. Mallen, 65 ans, 912 Félicité ; Margaret Hawkins, 59 ans, 322 S. Gayoso ; Louisa Kogel, 51 ans, 1320 S. Rempart ; John T. Scott, Sr, 53 ans, 1623 N. Dorgenois; Daniel Williams, 6 ans, Melpomène et Dryades ; Edw Cox, 16 mois, 1432 St-Antoine ; Athenaise Boudreaux, 87 ans, Asile Lafon; Jeremia Williams, 9 ans, Asile Lafon: Winnie Bachemin, 10 mois, 2826 Bourgogne: John Bazile 60 ans, Hôpital de Charité: Richard Thomas, 29 jours, 1232 Howard; Victor Persohn, 51 ans, 4317 Royale ; Rosetta M. Meyers, 35 ans, 5238 Camp.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Madeline Aerks vs Anthony Montalbano, demande de divorce.
Demande d'émancipation :
Adrian M. Font
Casper T. Zabinski vs Lena F. Hoyt, réclamation de $450.
Frank B. Joubland vs Louis P. Biyaut, réclamation de $135.
Emile L. Schlieder vs Mme Geo S. Petitt, procès exécutif de $2,500.
S. Tasmina vs Mme Aug Kowitzer, réclamation de $520.
Successions ouvertes :
Jas. P. N. Baquié, Ellen Chancey, Caroline Ghergish.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions :
Ed. Cassigne, actes de violence ; Geo. Gotch, Lizzie Smith, menaces; Simon Perkins, violation de l'acte 84 de 1908.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, sain des intestins, vous êtes ou serez malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer à nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres c'est de prendre

CANDY CATHARTIC
Cascarets
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces, ont Bon Gout Font du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible ou Grippé 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandes par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé Adresse :
STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK.
GARDEZ VOTRE SANG PUR.
23mars—1an—dim mer ven

La Poudre Dentifrice

PARFAITE DU

Dr. Lyon

Est employée depuis Près d'un Demi-Siecle par les personnes raffinées de toutes les parties du monde ou l'usage de la brosse à dents est connu.

Acquittés :
Wm Hauce, témoin à charge ; John Luquet, Vve Aug. Horelle, violation de la loi du dimanche.
Condamnations :
James A. M. Murphy, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours de prison ; James W. Bolton, Louis Rousseau, actes de violence, $10 d'amende ou 30 jours d'incarcération ; Wallace Thomas, violation de l'acte 70 de 1908, $25 d'amende ou 30 jours de prison ; Wallace Thomas, violation de l'acte 70 de 1908, $10 d'amende ou 30 jours de prison.
Trouvés coupables :
Leah Thomas, Joseph N. Otillio, actes de violences.
Envoyés devant la Cour criminelle :
John Lucquet, Mme Aug. Hoselle, violation de l'acte 176 de 1908.

Ventes inscrites au bureau d'alienations.

Dr Albert E. Fossier à Veuve Stanislas Fossier, portion, Cohn, Dublin, Hickory et avenue Carrollton, $5,000.

Mme Anthony J. Prats à Jacob Seitz, deux terrains, St-Antoine, Bourbon, Villeré et Robertson, $3,265.

E J. Jacquet à la Homeseekers B. & L. Assn. terrain, avenue Cleveland, Palmyre, Solomon et Hennessey, $1,650.

Emile Thomas à Orleans Hmstd Assn. terrain, Ave Tulane, Baudin, Dupré, Gayoso, $1,600.

L'acquéreur à Mme Emile Thomas, $1,600.

Jacob Leitz et al à Mme A. J. Prats, terrains, St Antoine, Villeré, Annette, Robertson : St Antoine, Villeré, Urquhart, Bourbon, $3,260.

Jocob Maas & Co Ltd à Maas Realty & Investment Co Inc., portion, avenue Napoléon, Prytanée, Perrier et Berlin ; 4 terrains, Conti, St-Louis, Chartres et Decatur, $3000.

Vito Tusa à Vincenzo Moceo, terrain, Bourgogne, Rampart, St-Philippe et Dumaine $2500.

FAITS DIVERS.

Middleton est mis en accusation.

Le grand jury fédéral a rapporté hier une mise en accusation contre Harry H. Middleton, alias "Thomas Marshall", alias "Rév. J. L. Hatton", l'individu qui il y a quelques semaines avait tenté de mettre en circulation des faux billets de banque mexicains.

Middleton, après avoir imité sur ses faux billets la signature du président de la Banque nationale de Jalisco, Mexique, avait tenté de les négocier à un changeur M. Otto Maier. Celui-ci pris de soupçon avait porté plainte ce qui amena l'arrestation du faussaire.

Le grand jury fédéral a aussi rendu des mises en accusation pour vente illicite de boissons alcooliques contre Joe Suttley, Ada Haver, L. C. Meek et George King, de Bogalusa, et W. C. Epps, de la Nouvelle-Orléans.

TESTAMENT.

Le testament de feu J. P. N. Baquié a été homologué hier à la cour civile de district par le juge Sommerville.

Par ce document daté du 18 juillet 1910 le défunt lègue à sa veuve et à ses cinq enfants tous les biens qu'il possédait au moment de sa mort, à l'exception d'une somme de $4,000 qui est léguée à sa fille Marie.

Le montant total de la succession s'élève à une somme d'environ 35,000 dollars.

La Convention des Sociétés Catholiques.

Hier matin à 8 heures une messe de requiem a été célébrée en l'église de l'Immaculée-Conception, rue Baronne, immédiatement avant l'ouverture de la seconde séance de la Convention des Sociétés Catholiques.

Mgr Van de Ven, évêque d'Alexandrie, Lne., officiait, assisté des Rév PP. Scott, MacDonnel et Mattern Le Rév Bryan remplissait les fonctions de maître des cérémonies.

La plupart des délégués et nombre de fidèles ont assisté à cette messe.

La séance de la convention a été ouverte une heure plus tard dans la salle des conférences de l'Hôtel Grunewald.

Immédiatement après l'appel à l'ordre, M. James J. McLoughlin, de la Nouvelle Orléans, un des membres les plus actifs de la Société pour la protection de l'enfance abandonnée, a pris la parole et a fait à ses auditeurs un exposé de l'œuvre accomplie par le Tribunal d'Enfants, institué depuis quelques années dans notre ville.

Le discours de M. McLoughlin a été très intéressant et a mis en relief l'utilité incontestable de ce tribunal, qui ne vise qu'au relèvement des enfants entraînés sur la pente du vice par une mauvaise éducation.

Le Rév. J. Evers de New York qui le premier aux Etats-Unis a institué les messes matinales pour les employés et ouvriers qui travaillent une partie de la nuit, a pris ensuite la parole et dans une intéressante causerie a donné quelques détails sur son œuvre.

Le Père Evers a déclaré que ses messes du dimanche, qu'il célèbre à 2 heures du matin, attirent toujours de 500 à 1,000 fidèles.

L'orateur a retracé les difficultés qu'il a rencontrées au début pour faire adopter son idée. A l'heure actuelle cependant cette idée a triomphé et des messes matinales sont célébrées dans plusieurs grandes villes du Nord, entre autres Philadelphie et Boston.

Le Rév. Evers a été remplacé à la tribune par Mgr Jones, évêque de Porto Rico, qui a retracé l'œuvre accomplie par l'Eglise dans cette possession américaine.

La séance de l'après-midi a été presque entièrement consacrée à la lecture des rapports des divers comités.

Dans la soirée un second mass meeting, présidé par le juge John St-Paul, a réuni les délégués et de nombreuses personnes à l'Hotel Grunewald.

Le club choral des Chevaliers de Colomb, sous la direction du Dr Homer Dupuy, a chanté entre les discours et a été très applaudi.

Les orateurs de la soirée ont été M. F. P. Kendel, de St-Louis, qui a parlé de la Question Sociale ; l'Hon. James M. Graham, de Springfield, Ill., a traité comme sujet l'Education Catholique, et l'Hon. Joseph E. Ransdell de Lac Providence, "les citoyens catholiques en Amérique.

Ce matin la Convention tiendra sa dernière séance exécutive et nommera les membres du comité pour l'année 1911. Dans le courant de l'après-midi les délégués et leurs invités feront une promenade sur le fleuve à bord du steamboat "Belle of the Bends."

Le procès de Besançon et Rodin est fixé au 23 novembre.

Le procès de François Rodin et Eugène Besançon, les deux individus accusés de l'assassinat du bijoutier Franz Herman Reidel, a été définitivement fixé au mercredi 23 novembre.

En raison des aveux des assassins tout semble indiquer que les débats seront courts.

Excursions du Dimanche à Bon Marché

Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. et arrivent à 7.35 heures p. m. Billets pour l'aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY, Surintendant.
17oct—1f

Avant la Maternité

Prévient Bien des Souffrances

Nombre de dames se sont aperçues, que, en prenant Cardui pendant quelques mois avant la naissance d'un enfant, elles s'épargnaient bien des douleurs inutiles à ce moment critique.

"Cardui", écrit Mme Tempie Clark, de Timberville Miss., "m'a été plus précieux qu'un chargement d'argent. J'aime un Dollar, mais je n'en ai jamais vu un qui ait valu pour moi une bouteille de Cardui. Il m'arriva un accident il y a environ quatre ans, et je souffris ensuite atrocement de maladies particulières aux femmes. Je fus alors amenée à essayer Cardui, et je donnai naissance, il y a 10 jours, à ma petite fille. Aujourd'hui je suis levée, gaie comme un poisson, mon bébé parait avoir un mois, et il n'a pas été malade pendant une seule minute. Jamais la vie ne m'a paru aussi agréable, et je crois que sans Cardui, je ne serais plus de ce monde." Essayez Cardui!

Mme Tempie Clark
Timberville, Miss.

PRECIEUX LIVRE GRATIS

Demandez par écrit le Livre de 64 pages illustré, *Home Treatment for Women*, décrivant les symptômes des Maladies de Femme et donnant de précieux avis sur la santé, l'hygiène, la diète, les médicaments, etc. pour les femmes. Expédié gratis, franc de port. Adresse *Ladies Advisory Dept.*, The Chattanooga Medicine Co., Chattanooga, Tenn

Prenez CARDUI

G F—3

CARTE DE REMERCIEMENTS.

Je désire exprimer mes sincères remerciements et ma reconnaissance à tous ceux qui me sont venus en aide dans l'heure de cruelle épreuve et de profonde affliction où m'a plongé la mort récente de ma bien-aimée épouse qui est décédée le 10 novembre 1910.

Aux amis et voisins pour leurs services bienveillants, au Dr Louis Canepa pour ses bons offices et au Rév. Geo. Mollo de la Cathédrale St-Louis pour ses consolations à la maison, à l'église et à la tombe. Mes remerciements vont aussi à ceux qui ont envoyé de si belles fleurs.

Ma gratitude envers tous existera à jamais.
CHARLES MONTARDIER.
16 nov—1 f

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Une assemblée des actionnaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane a été tenue, hier matin à 11 heures. Etaient présents ou représentés 2,972 actionnaires.

L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. George W. Nott, président de la banque ; l'Hon. Charles J. Théard a été élu président de l'assemblée des actionnaires et M. S. A. Trufant, secrétaire.

Cette assemblée avait pour but d'élire trois liquidateurs ainsi qu'il est prévu dans la charte qui expire le 30 janvier 1911 et d'entendre le rapport du comité d'organisation proposant la fondation d'une nouvelle banque qui sera connue sous la raison sociale de "Citizens' Bank and Trust Co. of Louisiana", laquelle reprendra et continuera les affaires de la Banque des Citoyens de la Louisiane, qui fondée en 1833 a fidèlement servi le public pendant plus de 75 ans.

Pendant la longue et honorable carrière de cette banque jamais un déposant n'a perdu un dollar.

A l'issue de l'assemblée les actionnaires ont élu MM. George W. Nott, A. A. Lelong et S. A. Trufant aux fonctions de liquidateurs conformément à la charte et ont à l'unanimité approuvé le rapport du comité d'organisation proposant que la nouvelle banque, connue sous le nom de "Citizens Bank and Trust Company of Louisiana", ait un capital de 400,000 dollars et une réserve de 100,000 dollars représentée par 4,000 actions ayant une valeur au pair de $100 chacune et $25 par action payée en surplus, et que la nouvelle banque reprenne les affaires de l'ancienne à la date du 31 janvier 1911.

Le comité d'Organisation composé de MM. George W. Nott, S. A. Trufant, Peter Torre, Simon Pfeifer et Charles J. Théard est autorisé à allouer à chaque actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane une action de la nouvelle banque pour chaque action actuellement détenue de l'ancienne banque, et la balance des 198 actions du capital de la nouvelle banque sera allouée à des personnes autres que celles qui détiennent à l'heure actuelle les actions de la Banque des Citoyens à la discrétion du comité.

DECES.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans — Décédé mardi, 15 novembre, à 9:30 heures A. M., âgé de 35 ans, le Sociétaire ANDRIEU CLAUZURE natif de France. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de novembre sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mercredi, 16 novembre 1910, à 3 heures p m. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 539 rue Sud Remparts, entre Poydras et Lafayette.

Le Président, J. M. VERGNOLLE.
Le Secrétaire J. DE LAAGE.
16 nov—1f

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

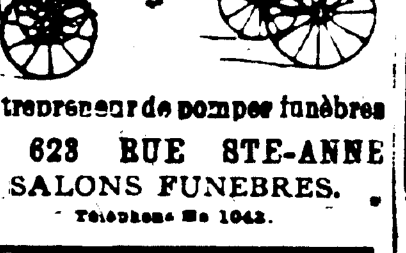

Entrepreneur de pompes funèbres
No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONE HEMLOCK.......... 406

PHONE HEMLOCK 282
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1306 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

AMUSEMENTS.

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine Matinées Mer. et Sam à 2
PRIX Soirs et Sam. Mat....50c à $2.00 Matinées Mercredi.25c à $1.50
Charles Frohman Présente
ETHEL BARRYMORE
Dans Son Plus Grand Succès
MID-CHANNEL
Semaine Prochaine—Mme Fiske dans Becky Sharp
15nov—5f

AMUSEMENTS.

CRESCENT Ce Soir et toute la Semaine Mat. Mar Jeu et Sam à 2
PRIX Soirs.......15c. 25c. 50c. 75c Matinées.......15c. 25c. 35c
ENGAGEMENT SPECIAL
THE OLD HOMESTEAD
RETOUR A LA NATURE.
Semaine Prochaine—Al H. Wilson dans Metz in Ireland.
15 nov—5f

Orpheum
Phone Main 3331
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinées..........10 à 50c Soirs..........10 à 75c
LES MUSICIENS IMPERIAUX
BONITA ET LEW HEARN
BERNARD ET WESTON
LA TROUPE BIRD MILLMAN
A. O. DUNCAN
ROSES DE KILDARE DE WITT
LE TRIO MARLO-ALDO
ORCHESTRE AUGMENTE
KINODROME
15 nov—6f

PETITES ANNONCES.

Bonne maison réparée à neuf, 623 rue Toulouse, avec eau de la ville vaste écurie, grande cour. Louerait en totalité ou partie. S'adresser à M. Ozide LeBesque, 329 Exchange Alley, de 9-10; 2-4 heures.
16nov—2sem

COUTURIERES EXPERIMENTEES POUR VÊTEMENTS D'HOMMES. EMPLOI PERMANENT. SALAIRE LIBERAL.
S'ADRESSER MAGASIN BEEKMAN, COIN ST CHARLES ET PLACE COMMERCIALE.
10 nov—1f

WINTER GARDEN.
LA FAMEUSE COMPAGNIE DE SPECTACLE COSMOPOLITAIN
PRESENTE UNE
Production Musicale de
20 ....PERSONNES..........20
DAMES MUSICIENNES AVEC LE
PASSION PLAY
Tout la semaine commençant Lundi, 14 Novembre. Matinée tous les jours 2:15; Soir 8:15.
5c 10c 15c
13 nov—6f

SHUBERT
LATEST MOTION PICTURES
ENTIRE CHANGE OF PROGRAMME SUNDAY—TUESDAY—THURS—
NO RIGHT PRICES 5 AND 10

LAZARD'S
STEIN-BLOCH'S ET AUTRES
Grande Réduction de Prix pour tous les
Complets de Fantaisie, Paletots et Pantalons. De toutes les grandeurs. N'attendez pas plus longtemps.
$9.93 Pour Complets véritablement de $15.00 et $12.00.
Complets de $20.00 et $18.00 à $14.93
$16.93 Pour Complets véritablement de $23.00 et $22.00.
Costumes de $28 00 et $25 00 réduits à $19.93.
GRANDE VENTE DE LINGE DE DESSOUS DANS LE MOMENT.
C. LAZARD CO., Ltd.,
718-720 Canal.

qui n'avaient pas le cœur tendre .... de fortes têtes....

Pourtant, tous avaient les yeux pleins de larmes.

On sut, le lendemain, que Thielke était devenu fou....

C'était bien Schade qui était le véritable auteur responsable de la folie du pauvre Thielke, bien qu'il ne commandât point, ce jour-là, le peloton de punition. Quand il connut ce drame, il prit peur, et pendant la moitié de la semaine, les hommes respirèrent, puis ne voyant rien venir et jugeant que cette affaire serait étouffée comme beaucoup d'autres afin de ne pas attirer d'histoires au régiment, il retrouva vite sa morgue, sa jactance et ses menaces.

L'impunité même dont il jouissait redoubla son assurance.

—N'oubliez pas que nous autres, les sous-officiers, nous avons sur vous une autorité absolue .... Il faut tout souffrir et vous n'avez qu'à vous taire.... Vous avez vu récemment comment a été reçue la réclamation d... d'entre vous. Qu... d'exemple à tous — et en disant cela, il se tourna vers Renaud. Quant à toi, crapule, tu sauras ce que pèse mon grade, et que j'ai plus de pouvoir sur toi, à moi seul, que tous les officiers du bataillon réunis.... Je t'ai promis la forteresse. Tu en tâteras.... Si, une autre fois, tu ne fermes pas la gueule, et si tu te plains encore.... Quoi ? Qu'est-ce que tu as à plaindre ? Tu as quelque chose à dire ?

—Il faut un motif, monsieur le sous-officier.

—Oui, je t'en salerai un quelque jour.

—A vos ordres, monsieur le sous-officier.

Et le regard de Renaud, planté droit dans le regard de Schade, ne broncha pas.

—Je t'ordonne de baisser les yeux....

Les yeux de Renaud ne se baissèrent point.

—Tu ne m'as pas entendu ? Tu ne m'as pas compris, chameau ?

Les yeux de Renaud restèrent droits et fixes.

—Tu me braves ? Refus d'obéissance ? Révolte ? .... Une dernière fois ?....

Le poing fermé de Schade se haussait lentement, dans une envie terrible, furieuse, de s'abattre sur ce cerveau dont il sentait peser sur lui l'outrageant mépris .... Mais derrière Renaud, il vit ... se lever lentement un ... qui dépassa Sauvageot de toute la tête, et qui, par-dessus, considéra longuement le sous-officier avec un sourire caressant.... C'était le sourire et la caresse de l'honnête Pervenche. Alors, le poing menaçant qui, une seconde, avait préparé l'outrage mortel, l'outrage qui eut déchaîné la catastrophe se desserra avec lenteur, le bras s'abaissa.

Et Schade, lâche, dompté, bégaya :

—Tu en tâteras, de la forteresse, c'est moi qui te l'affirme; tu en tâteras!

—A vos ordres, monsieur le sous-officier.

Le lendemain, corvées sur corvées, en dehors des exercices, pleuvaient sur Renaud : corvée d'eau et service de chambre, et cette fois Schade était de complicité avec le gefreite, qui n'osait se mettre en lutte contre lui ! Renaud dut recurer les seaux et les crachoirs, porter les eaux sales dans la cour, monter de l'eau fraîche, nettoyer les râteliers d'armes, les carreaux des fenêtres, monter du charbon pour le chauffage de la journée, entretenir le poêle, faire la lampe, préparer le café pour l'escouade, laver les tables, essuyer les armoires, balayer et brosser le plancher.... Et comme si cette besogne ne suffisait pas, Schade lui ordonna d'aider l'homme de corvée qui prenait régulièrement soin de ses vêtements. L'homme de corvée avait sans doute reçu le mot d'ordre, car il rejeta tout le travail complet sur Renaud.

Or, au milieu de cette bousculade, brusquement sonna l'appel des recrues dans la cour.

C'était encore un coup ménagé par Schade. L'exercice devait avoir lieu en uniforme. Les hommes étaient prêts et n'avaient qu'à passer leurs sacs. Au contraire, Renaud était, pour la corvée, en bourgeron et pantalon de treillis. Il lui fallait changer de tout au tout.

Le temps matériel lui manquait, en dépit de la diligence qu'il y mit.

Il arriva sur les rangs, sans retard, mais mal ajusté.

Il n'avait aucune illusion et savait que c'était tout ce que Schade avait voulu.

Les yeux triomphants du sous-officier lui disaient :

—Tu en tâteras ! Patience ! tu en tâteras !

Le sergent major passait une revue minutieuse des hommes. En arrivant devant Renaud, il fronça le sourcil. Les bottes du jeune soldat étaient encore crottées de la marche exécutée la veille, les boutons de la tunique encore ternis de la pluie que l'on avait reçue, Renaud n'ayant pas trouvé une minute pour les astiquer; le sac était accroché de travers, les courroies mal serrées.

Le feldwebel dit avec sévérité :

—Vous devriez avoir honte de vous présenter sur les rangs dans une tenue pareille. Je suis obligé de vous punir....

Il parlait avec douceur, et disait ces choses comme à regret.

Renaud ne pouvait rien expliquer, ne pouvait donner d'explications que si elles lui étaient demandées. Il attendit. Ses yeux, vifs, où la pensée se lisait ardente, prête à jaillir, frappèrent le feldwebel.... Il resta pensif.... puis, tout à coup :

—Dites-moi pourquoi vous êtes dans cette tenue....

—A vos ordres....

Et Renaud fit le récit des corvées qui l'avaient empêché de se tenir prêt.

Le feldwebel écoutait, mécontent et, à plusieurs reprises, son regard soupçonneux se porta sur Schade qui rongeait son frein, blême de fureur concentrée. Pourtant il ne fit pas d'observation. Le mot d'ordre : "Pas d'histoire !" existait pour lui, juste et généreux, cependant, comme pour les autres, il se contenta de dire :

—Vous donnerez à cet homme le temps de mettre de l'ordre dans ses affaires.....

Et à Renaud, avec une douceur qui n'excluait pas la fermeté :

—Je ne vous porterai pas de motifs de punition. J'espère que vous saurez le reconnaître par un service où vous ne mériterez aucun reproche !....

—A vos ordres, monsieur le feldwebel, dit Renaud dont la voix trembla d'émotion.

Mais le feldwebel n'était pas le chef direct de l'escouade. Schade l'avait bien dit. Le maître, le bourreau, presque sans contrôle, c'était lui. On ne pouvait l'empêcher d'infliger à l'homme qu'il avait pris en aversion dix jours, quinze jours, trois semaines de corvée d'eau ou de chambre et même les deux corvées à la fois. Ce fut le sort de Renaud, mais non pas de Renaud seul, car Gotlieb, aux yeux naïfs et résignés, partageait cette existence de tortures et de misères. Schade, retenu par le sourire caressant de Pervenche, n'osait se livrer à des voies de fait sur Renaud, mais il se vengeait de sa lâcheté sur Gotlieb en le frappant sous tous les prétextes et même sans prétextes avec une férocité inouïe.

Gotlieb n'avait pas de défense; il pleurait.

Et Renaud avait pitié de lui.

Parfois, à la chambre, devant le poêle chauffé à blanc, Schade obligeait Gotlieb à faire du maniement d'armes jusqu'à ce que le paysan roulât inanimé.

—Et Renaud l'entendit à plusieurs reprises qui murmurait:

—Il faut que ça finisse.... et ça finira mal !

Alors, lui, qui avait besoin de tant de courage, essayait de réconforter cette victime.

Les corvées d'eau et de chambre ne suffisaient pas à Schade. Il choisissait ordinairement Renaud, avec Gotlieb, parmi les cinq hommes qu'il désignait pour transporter au stand le matériel de tir, la caisse de cartouches, les quatre grandes cibles, un énorme poêle en fonte et la caisse de coke. Réveillés avant le jour, quand les hommes dormaient encore au pieu, ils allaient par la neige, enfonçant jusqu'à mi jambe, et sac au dos, avec le fourniment ordinaire de la tenue de campagne. Au stand, ils dressaient les cibles en toute hâte, allumaient le poêle, mais le poêle allumé, le sous officier leur défendait d'y réchauffer leurs pauvres doigts engourdis par la gelée.

Renaud était le meilleur tireur de l'escouade, et même, Schade le savait par le nombre des points obtenus, le premier tireur de la compagnie. A partir du jour où il en fit la remarque, il s'arrangea pour que le jeune soldat, toujours de corvée au stand, autour des cibles, ne prit point part au tir, où son succès aurait pu lui attirer des marques de distinction et des exemptions de certains services.

A continuer

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous les vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.